



Droit par rapport a la banque

Par **berbernard**, le **01/05/2008** à **17:24**

bonjour

pourriez-vous me dire ce que je peut faire vis a vis de ma banque qui me arcele pour 40 euros de decouvert. mais qui a fait signer des document a mon amies qui est interdit bancaire et dossier de surendetement et na pas procuration sur mon compte la banquier savez tout a fait la situation de mon amies mais lui a dit que cela n'etait pas grave. merci d'avance a tous.